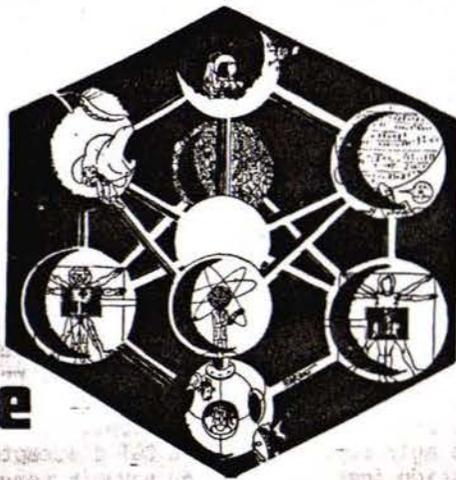
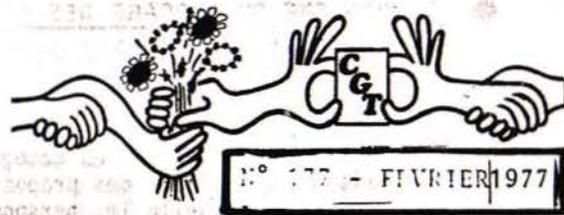


Bulletin de la Recherche Scientifique



BULLETIN MENSUEL,
édité par le
**Syndicat National des travailleurs
de la Recherche Scientifique - CGT -**

10, RUE DE SOLFERINO - 75341 PARIS CEDEX 07



TOUT DEPEND DE L'ACTION !

par Colette JAN
Membre du Bureau National

La grève de la Fonction Publique du 27 Janvier a été bien suivie, dans les laboratoires du CNRS, de l'INSERM et des Universités.

Cette réalité, et la présence souvent massive des personnels de nos secteurs dans les manifestations témoignent de leur volonté de repousser avec les autres travailleurs le plan Giscard-Barre de super-austérité.

Avec eux, fin Janvier, début Février ce sont 4 millions de salariés qui ont exprimé leur condamnation sans appel de la politique d'austérité. Rarement dans notre pays un mouvement d'une telle puissance n'a embrasé l'ensemble du secteur public et nationalisé.

Pourtant, tout est mis en oeuvre depuis des mois côté pouvoir et patronat pour mystifier les travailleurs, pour les conduire à la résignation et à l'attentisme. Nous assistons à une campagne sans précédent par tous les moyens d'informations, pour masquer la hausse des prix, l'aggravation du chômage, la dégradation de l'économie, campagne dont la "superstar" Barre est la vedette permanente sur le petit écran.

Mais les travailleurs se laissent de moins en moins abuser, ils constatent qu'après 5 mois d'application du plan du "génial économiste" de Giscard, les prix ont encore augmenté de 5 %, et l'inflation aura atteint 12,6 % en 1976 soit environ 2 % de plus que l'augmentation moyenne des salaires.

Cette dégradation du pouvoir d'achat touche toutes les catégories de personnels du CNRS et de l'INSERM, elle frappe encore plus durement les petites catégories B et D déjà victimes de multiples injustices dans leur situation.

Qu'ils soient administratifs ou ingénieurs, ouvriers ou techniciens, tous les personnels ont des revendications communes telles "la carrière minimum garantie" et des revendications spécifiques telles le reclassement des personnels ouvriers, la réforme de la catégorie A, la prime des administratifs etc... toutes se heurtent à la même intransigeance, sous le même prétexte : la "nécessité de l'austérité pour combattre l'inflation".

Les personnels du CNRS, de l'INSERM et assimilés, de même que tous les salariés qui n'ont aucune responsabilité dans la crise actuelle, devraient ainsi accepter de nouveaux sacrifices pour y faire face et accroître encore les profits de ceux qui en sont à l'origine.

Les reculs imposés au pouvoir dans l'application de sa néfaste politique de recherche, les acquis récents obtenus malgré lui dans la lutte revendicative au CNRS et à l'INSERM montrent la voie, c'est celle de l'action unie, massive, et persévérante des personnels.

Elle va de l'activité du syndicat pour défendre un cas personnel avec si nécessaire le soutien des travailleurs, en passant par l'action pour toutes les revendications locales ou spécifiques, jusqu'aux batailles de plus grande ampleur telle l'action pour l'emploi de fin Février 1977 à l'initiative de la CGT, de la CFDT et de la FEN.

Riposter coup pour coup aux attaques du pouvoir et de ses exécutants, ne lui laisser aucun répit en étant à l'offensive sur toutes nos revendications tel est l'impératif du moment, celui qui nécessite plus que jamais que par centaine les travailleurs renforcent leur syndicat :

le S.N.T.R.S. - CGT !

déroulement de carrière :

LA DIRECTION DU C.N.R.S. EST AU PIED DU MUR !

● LE PROBLEME DU BLOCAGE DES CARRIERES, QUELQUES DATES :

— MAI 1974 : 14^e Congrès du SNTRS, il dresse un réquisitoire sur la situation des personnels et démontre le blocage quasi général de toutes les catégories, il en démontre les raisons, et formule des propositions précises pour y remédier, il appelle les personnels à agir pour imposer à la Direction l'ouverture de discussion immédiate.

— JUILLET 1975 : dans le cadre des discussions sur la préparation du budget 1976 au Conseil d'Administration du CNRS, en réponse à l'intervention de l'Élu du SNTRS sur la dégradation des carrières des ITA, appuyée par d'autres membres du C.A. (dont l'actuel Directeur Général CHABBAL) le Directeur Général Mr GREGORY s'engage "à apporter une solution aux problèmes que posent actuellement les blocages statutaires".

— NOVEMBRE 1975 : la direction est contrainte par l'action des personnels d'accepter la constitution d'un "groupe de travail administration/syndicats sur la carrière des ITA".

— MAI 1976 : le 15^e Congrès du SNTRS fait le point des discussions avec la direction, il dénonce les tentatives de celle-ci d'enliser le groupe de travail sur les carrières dans des "études théoriques interminables", il exige l'ouverture de véritables négociations sur la base de son programme revendicatif qui précise ce que devrait être "la carrière minimum garantie, d'ampleur suffisante" qu'il exige pour tous les personnels.

— 26 JANVIER 1977 : l'action a conduit la direction à ouvrir enfin la négociation sur la carrière.

● POUR UNE VRAIE NEGOCIATION

Le Directeur administratif et financier qui préside la 1^{ère} négociation reconnaît que les conclusions du groupe de travail nous donnent raison : il y a un grave blocage des carrières des ITA, il admet également que la plupart de nos propositions pour remédier à cette situation sont correctes mais il indique :

"Nous avons des instructions très strictes du gouvernement pour ne pas demander de modifications catégorielles, de mesures qui apparaîtraient simplement comme des grignotages indiciaires, ou des mesures statutaires importantes, ceci dans le cadre général de sa politique".

Le SNTRS a vivement protesté contre les limites très restrictives que voulait imposer la direction comme cadre à ces négociations, il ne saurait être question pour la CGT d'accepter que le plan d'austérité du pouvoir serve de prétexte à une négociation tronquée au départ.

Le SNTRS a exigé que la négociation porte sur l'ensemble des problèmes posés et qu'elle débouche sur des mesures concrètes que la direction s'engage sans auto-censure à déposer et à défendre auprès des autorités de tutelle.

A l'issue de la discussion le DAF a accepté que la négociation ne soit pas enfermée dans des limites préalables et qu'elle porte sur trois aspects :

- les mesures gestionnaires dépendant directement du CNRS
- les mesures statutaires possibles dans le cadre du statut actuel
- les mesures de plus grande ampleur, y compris l'examen de la "carrière minimum garantie".

● LA NEGOCIATION C'EST BIEN ! MAIS SI ELLE S'APPUIE SUR L'ACTION DES PERSONNELS C'EST MIEUX !

Chacun doit être persuadé que les résultats de la négociation seront essentiellement fonction de la "voix" que les personnels sauront faire entendre au CNRS, et par répercussion pour nos camarades de l'INSERM à leur propre direction pour que s'ouvrent des négociations identiques.

P.S. : rappelons que l'analyse et les propositions du SNTRS-CGT sont contenues dans le BRS N° 171 "SPECIAL CARRIERE".

l'austérité frappe l'action sociale

Vous l'avez lu dans le dernier Bulletin C.A.E.S.

Le plan Barre c'est l'austérité qui frappe l'action sociale, c'est le budget CAES en déficit, c'est 1000 F (50 millions AF) qui manquent pour les cantines.

D'ores et déjà, des actions locales se sont déclenchées, à l'appel du SNTRS et du SNCS, contre cette politique de restrictions que soutient la direction du CNRS.

Mais le SNCS et le SNTRS pensent qu'il faut aller plus loin, qu'une action d'ampleur est nécessaire, pour s'opposer à l'austérité qui frappe l'action sociale des personnels, pour obtenir un budget correspondant aux besoins exprimés des personnels.

C.P.P.R.

«dépasser le cadre»

Actuellement, se teignent les Commissions Paritaires Préparatoires Régionales (C.P.P.R.). Quelques indications, bien que partielles, montrent :

— que la quasi-totalité des sections SNTRS-CGT ne s'est pas laissée enfermer dans le cadre pré-établi par l'administration. Elles ont discuté, négocié, leur représentation dans le cadre d'une véritable commission des personnels.

— que l'administration est gênée par l'activité de nos sections et de nos représentants. Un certain nombre de nommés (directeurs/chefs de service) rejoignent la position de notre syndicat sur toute une série de points (insuffisance des possibilités - blocage des carrières - pas de quota - fonctionnement des commissions...)

S'il est trop tôt, pour tirer des enseignements valables sur la tenue des C.P.P.R. et sur notre présence dans celles-ci, il est possible d'affirmer tout de suite, que globalement, l'ensemble des sections SNTRS-CGT, a traduit avec efficacité l'orientation du Conseil Syndical National du syndicat, à savoir :

— assurer la défense permanente et intransigeante des personnels, même dans un cadre (CPPR) que nous contestons, tout en poursuivant simultanément l'action, pour modifier le cadre, et le DEPASSER.

Cette conception, vient d'aboutir à un premier résultat probant au niveau des négociations en cours sur l'avancement.

La Direction du CNRS a admis (28.1.77) le principe d'une représentation des personnels par VOIE D'ELECTION à la Commission Paritaire Nationale (C.P.N.).

Les conditions sont réunies pour contraindre la direction du CNRS à de nouveaux et significatifs reculs. Cela tient pour l'essentiel, au soutien et à l'action de chaque adhérent.

la chape de plomb

"Victoire, le plan Barre est en train de réussir - 0,3 % d'augmentation des prix en décembre."

Vous l'avez vue, entendue, lue, la presse dite d'information n'avait plus assez de qualificatifs, pour faire l'éloge de notre "économiste miracle".

Peuple dort, je le veux !

La CGT vient d'annoncer 0,9 % de hausse des prix pour le mois de janvier - 0,6 % en décembre.

De janvier 1976 à janvier 1977, cela représente une hausse des prix de 12,4 %.

Vous avez vu, entendu, lu, la presse s'en saisit, en faire ses gros titres ? Non, c'est la chape de plomb qui est tombée.

Quand Mr Giscard d'Estaing déclarera que l'information en France est loyale et libre, le croirez-vous ?

possibilités de promotion ~paritaire~ pour 1977

1 A	-	15		
2 A		7		
3 A		8		
1 B		10	1 D	- 1
1 Bbis		1	2 D	- 2
2 B		14	3 D	- 10
3 B		18	4 D	- 11
4 B		1	5 D	- 1
5 B		12		
6 à 8B		18		

TABLEAU DES SALAIRES au 1^{er} JANVIER 1977

GRILLE N° 177

édité par le SNTRS-CGT

La prime forfaitaire pour la 9B et la 8B n'est pas incorporée aux salaires de ce tableau

Cette grille annule la grille du B.R.S. N°174

Dans ce tableau, vous trouverez pour toutes les catégories et tous échelons de contractuels, les salaires au 1^{er} Janvier 1977. Ces chiffres représentent les salaires bruts mensuels de la Région Parisienne : traitement principal (TP) sur la base annuelle de 11.256 F au 1^{er} Janvier 1977 à l'indice 100, plus indemnité de résidence (IR) de Paris (9,5 % du traitement principal pour les salaires supérieurs à l'indice 277 et IR afférent à l'indice 277 pour les salaires inférieurs ou égaux à l'indice 277)
(Les indices utilisés sont les indices majorés au 1.7.76).

POUR LA PROVINCE : appliquer les coefficients suivants :

Zones 2° 3°-4°-5°-6°
(7,5 %) (6,5 %)

Coefficients à appliquer ... 0,9817 0,9726

Pour avoir les SALAIRES NETS, il convient de déduire la Sécurité Sociale, l'IRCANTEC, la MGEN (voir le calcul au bas de la page) et d'y ajouter les allocations familiales et le supplément familial de traitement ainsi que, pour la Région Parisienne, les 23 F d'indemnité de transport.

	1 ^{er} échelon	2 ^e échelon	3 ^e échelon	4 ^e échelon	5 ^e échelon	6 ^e échelon	7 ^e échelon	8 ^e échelon	9 ^e échelon	10 ^e échelon	11 ^e échelon	12 ^e échelon
	Ind. Salaire	Ind. Salaire	Ind. Salaire	Ind. Salaire	Ind. Salaire	Ind. Salaire	Ind. Salaire	Ind. Salaire	Ind. Salaire	Ind. Salaire	Ind. Salaire	Ind. Salaire
OA	635. 6522,18	711. 7302,73	798. 8196,34	A1 8976,89	A2 9367,26	A3 9757,54						
1A	559. 5741,53	635. 6522,18	711. 7302,73	760. 7806,06	798. 8196,34							
2A	376. 3861,96	403. 4139,27	430. 4416,58	456. 4683,58	483. 4960,89	521. 5351,26	559. 5741,53	596. 6121,59	635. 6522,18			
3A	350. 3594,88	369. 3790,06	392. 4026,31	414. 4252,24	433. 4447,34	456. 4683,58	479. 4919,83	505. 5186,91	535. 5495,07	566. 5813,44	596. 6121,59	
1B	324. 3327,79	347. 3564,03	365. 3748,90	383. 3933,78	407. 4180,33	430. 4416,58	453. 4652,83	471. 4837,71	498. 5115,01	528. 5423,16	551. 5659,40	574. 5895,56
1Bbis	324. 3327,79	351. 3605,18	369. 3790,06	389. 3995,46	415. 4262,46	440. 4519,24	463. 4755,48	483. 4960,89	513. 5269,04			
2B	270. 2774,22	290. 2978,57	310. 3184,07	330. 3389,47	345. 3543,50	362. 3718,16	375. 3851,66	391. 4016,00	408. 4190,56	429. 4406,28	454. 4663,05	478. 4909,60
3B	256. 2642,89	265. 2727,30	281. 2886,14	289. 2968,35	305. 3132,69	318. 3266,19	335. 3440,85	354. 3635,94	369. 3790,06	380. 3903,02	400. 4108,44	408. 4190,56
4B	233. 2427,14	242. 2511,64	249. 2577,22	258. 2661,64	267. 2746,14	276. 2834,00	287. 2947,82	294. 3019,73	302. 3101,86	313. 3214,82	320. 3286,73	
5B	223. 2333,39	233. 2427,14	243. 2520,97	252. 2605,39	262. 2699,22	272. 2793,70	282. 2896,45	290. 2978,57	298. 3060,79	306. 3142,92		
6B	205. 2164,55	213. 2239,55	220. 2305,22	227. 2370,89	234. 2436,55	241. 2502,22	247. 2558,47	253. 2614,80	259. 2671,05	265. 2727,30		
7B	198. 2098,89	206. 2173,89	213. 2239,55	220. 2305,22	227. 2370,89	234. 2436,55	239. 2483,47	245. 2539,72	252. 2605,39	258. 2661,64		
8B	191. 2033,22	196. 2080,14	202. 2136,39	207. 2183,30	211. 2220,80	215. 2258,30	219. 2295,89	223. 2333,39	229. 2389,64			
9B	167. 1808,14	185. 1976,97	188. 2005,05	189. 2014,47	198. 2098,89	199. 2108,22	200. 2117,64	201. 2127,05	202. 2136,39	*13 ^e échelon 1D 1 ^{er} gr.: 619. 6357,84		
1D2 ^o g.	365. 3748,90	396. 4067,37	430. 4416,58	464. 4765,80	498. 5115,01	544. 5587,51	589. 6049,68	635. 6522,18	665. 6830,23			
1D1 ^o g.	297. 3050,48	324. 3321,79	347. 3564,03	365. 3748,90	383. 3933,78	407. 4180,33	430. 4416,58	453. 4652,83	471. 4837,71	498. 5115,01	528. 5423,16	574. 5895,56
2D	275. 2824,55	293. 3009,42	318. 3266,19	342. 3512,76	365. 3748,90	383. 3933,78	408. 4190,56	429. 4406,28	454. 4663,05	478. 4909,60		
3D	256. 2642,89	265. 2727,30	281. 2886,14	289. 2968,35	305. 3132,69	318. 3266,19	335. 3440,85	354. 3635,94	369. 3790,06	380. 3903,02	400. 4108,44	408. 4190,56
4D	221. 2314,64	228. 2380,30	234. 2436,55	240. 2492,80	245. 2539,72	252. 2605,39	258. 2661,64	264. 2717,97	270. 2774,22	275. 2824,55	281. 2886,14	286. 2937,51
5D	213. 2239,55	220. 2305,22	226. 2361,55	232. 2417,80	238. 2474,05	244. 2530,39	251. 2596,05	257. 2652,30	263. 2708,55	268. 2755,47	273. 2804,02	278. 2855,38
5Dbis	203. 2145,80	210. 2211,47	216. 2267,72	221. 2314,64	226. 2361,55	231. 2408,39	236. 2455,30	241. 2502,22	246. 2549,11	249. 2577,22	253. 2614,80	258. 2661,64
6D	198. 2098,89	202. 2136,39	207. 2183,30	212. 2230,22	217. 2277,14	222. 2323,97	227. 2370,89	232. 2417,80	237. 2464,72	242. 2511,64		

CALCUL DES DEDUCTIONS POUR COTISATIONS DIVERSES

Sécurité Sociale : Maladie : 3 % jusqu'au plafond (3.610F) + 1,50 % sur totalité (S. Br + Pr ou H.S. + SF) - Vieillesse : 3,45 % jusqu'au plafond (3.610 F)
IRCANTEC : 0,84 % jusqu'au plafond S.S. (3.610 F) : au-dessus de 3.610 F, 2,55 % de (S. Br + Pr ou H.S. - A) ; MGEN (facultatif) : 2,00 % de T.P. depuis le 1^{er} Janvier 1973
A = Plafond mensuel des traitements soumis à cotisation de Sécurité sociale (3.610F)
S. Br = Salaire brut (figurent au tableau ci-dessus pour la Région Parisienne)
Pr ou H.S. = Prime ou heures supplémentaires
S.F. = Supplément familial de traitement ; T.P. = traitement principal

AUGMENTATION PAR RAPPORT A LA GRILLE DU B.R.S. N° 174

au 1.1.77 : 2,35 % du salaire de Janvier 1976 (au titre de l'année 1976) ce qui consacre une perte du pouvoir d'achat en moyenne de 1 % pour 1976. Pour 1977 aucune augmentation de salaire n'est pour l'instant prévue !!!